

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 401 Sociologie professionnelle			
Code	PAIR4B01	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be) Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Delphine VAN HAUVE (delphine.vanhauve@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Nathalie DESCHEEMAEKER (nathalie.descheemaeker@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE401 est corequis à l'UE407.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de sa formation et sur base de preuves de la démarche réflexive, l'étudiant synthétise le processus de socialisation professionnelle dans lequel il est acteur.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR4B07

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B01A	Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle	12 h / 1 C
PAIR4B01B	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	12 h / 0 C
PAIR4B01C	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation de l' UE sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS spécifique à chaque implantation et disponibles sur ConnectED.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle", "AIP Démarche réflexive et développement professionnel" et "Séminaires professionnels - Titulariats informatifs" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle			
Code	15_PAIR4B01A	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be) Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 401. Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel

4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques

Acquis d'apprentissage de l'UE 401 et de l'activité d'apprentissage

Au terme de sa formation et sur base de preuves de la démarche réflexive, l'étudiant synthétise le processus de socialisation professionnelle dans lequel il est acteur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à la sociologie professionnelle
2. Le contexte socio-économique
3. Le travail, source de souffrance ?

4. Une éthique organisationnelle
5. Rendre le travail plus juste
6. Les nouvelles formes d'organisation du travail
7. Cultiver la démocratie au travail
8. La place de la femme dans la société salariale
9. La cohabitation intergénérationnelle

Démarches d'apprentissage

- Séances magistrales participatives
- Analyse réflexive avec échanges de cas vécus
- Lecture critique de documents de référence (ex. appel à candidature)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Approche socioconstructiviste : interactions, collaboration, coconstruction, échanges étudiants-étudiants et enseignante-étudiants
- Accès direct au centre de documentation
- Accompagnement et coaching personnalisés
- Valorisation du travail à distance

Sources et références

Powerpoints, références et documents complémentaires disponibles sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions. Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-22-23" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel			
Code	15_PAIR4B01B	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En BIRSG4, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel permettent aux étudiant.e.s de poursuivre leur démarche réflexive individuelle (portfolio réflexif et travail d'année) et de travailler des notions mobilisées dans les activités de démarche réflexive et de développement professionnel du parcours BIRSG.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Conformément à l'OTI de BIRSG4, les AIP de « démarche réflexive et développement professionnel » visent l'acquisition des différentes compétences du référentiel, avec une attention particulière à l'argumentation et au développement individuel et collectif ainsi qu'à la manipulation de notions de démarche réflexive et de développement professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Séance 1 :

Présentation UE & dispositifs.

Informations générales UE

Acquis d'apprentissages et lien avec le portfolio réflexif (PFR)

Dispositif d'évaluation, supports et outils

Echéancier et organisation des séances + lien avec stage

Compétences individuelles utiles au DP :

Bilan

PFR : à l'entrée de la BIRSG4

Évaluation de mes facteurs psycho-sociaux (test de Karazek)

Séance 2 :

Reconnaissance au travail

Développer la motivation

Fiche Réflexive n°1 : Santé mentale au travail, mes modes de reconnaissance et mes facteurs de motivation au travail

Fiche réflexive n°2 : le feed-back professionnel (FBP)

Choix situation FB à améliorer

Séance 3 :

Trouver sa place dans une équipe existante
Comportements orienté solutions (Fiche Réflexive n°3)
Lancement activité cohésion d'équipe
Singularité / plus-value (Fiche Réflexive n°4)
Fiche outil préparation activité séance 4

Séance 4 :

Application cohésion d'équipe (15 minutes/trio)
Fiche-outil en asynchrone (fiche outil préparation activité séance 4)
Préparation FBP sur les activités (fiche outil séances 4 et 5)

Séance 5 :

FBP sur l'activité de cohésion de groupe de la séance 4
Régulation des tensions
Transformer le changement en opportunité (fiche réflexive n°5)
Questions sur la sélection de la situation d'appel

Séance 6 :

Travail sur le FBP (fiche outil séance 6)

Démarches d'apprentissage

Mises en situations concrètes mobilisant l'intelligence collective et la collaboration puis une démarche réflexive individuelle

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et coaching personnalisés

Sources et références

Voir bibliographie spécifique sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions. Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-22-23" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - Titulariats informatifs			
Code	15_PAIR4B01C	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) Delphine VAN HAUVE (delphine.vanhauve@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les séminaires professionnels sont organisés tout au long de l'année académique sous forme de séance d'information et de suivi des étudiant·e·s.

Des cours d'Activité d'Intégration Professionnel (AIP) sont organisés par Mme Doulliez en groupe autour des thérapies complémentaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Liés aux objectifs de la formation et plus spécifiquement à l'objectif terminal d'intégration OTI.

Les étudiant·e·s auront l'occasion de développer leurs connaissances sur les possibilités de thérapies complémentaires selon les différents contextes de soin.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

séances informatives
entretiens réflexifs
AIP thérapies complémentaires par Mme Doulliez

Démarches d'apprentissage

démarche réflexive
auto-évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande de l'étudiant·e

Sources et références

Référentiel de compétences
Disponibles sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Selon le thème, à disposition sur ConnectED.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions. Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-22-23" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).